

Votre implication fait toute la différence !

Nous sommes fiers de constater une bonne augmentation du nombre de personnes impliquées dans la santé et la sécurité du travail. Il convient de souligner les nominations obtenues par deux entreprises de notre secteur dans le cadre de l'événement *Les Grands Prix santé et sécurité du travail 2011* parrainé par la CSST. Ces reconnaissances confirment que l'implication des travailleurs et de la direction contribue grandement à améliorer la qualité de vie au travail. Mais il reste encore beaucoup à faire.

L'évolution des accidents

Les efforts conjugués portent fruit car on constate une nette tendance à la baisse du nombre d'accidents. Toutefois, les accidents majeurs demeurent nombreux. En effet, il est à souligner que 40 % de tous les accidents de notre secteur sont reliés au dos et au tronc ; quant à leurs coûts, ils représentent 50 % des montants versés par la CSST. C'est donc dire que nous devons poursuivre nos efforts en ce qui concerne les risques associés au dos, aux bras et aux mains.



Photo : Josiane Farand

Les maladies professionnelles

Travailleurs et employeurs devront être particulièrement attentifs à l'usage fréquent des outils mécanisés. Les outils pneumatiques sont étroitement reliés aux troubles musculosquelettiques, un problème qui nous tient à cœur depuis longtemps. Les vibrations, le poids, les positions de travail reliées à leur utilisation fréquente sont souvent à l'origine de troubles importants au dos et aux bras.

De plus, le nombre de mécaniciens utilisant simultanément ces outils dans le même espace de travail contribue à augmenter le niveau de bruit et, par ce fait même, les problèmes auditifs.

Selon les données de 2009, on peut constater une recrudescence marquée des problèmes de surdité. Ce problème grandissant fera d'ailleurs

l'objet d'un atelier lors de notre prochain colloque qui se tiendra au Centre de congrès et d'expositions de Lévis, le 30 mars 2012.

Un virage déjà amorcé

Vous avez sans doute constaté que le virage vers les véhicules hybrides et électriques est bien engagé. Cette nouvelle réalité exige la mise à jour des connaissances de tous les travailleurs du secteur, car la mécanique et la carrosserie de ces véhicules fait appel à des notions bien différentes des connaissances actuelles au plan de la santé et de la sécurité du travail.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes et une année 2012 qui vous apportera la santé et la prospérité.

Jean-Guy Trottier
Directeur général